

Zone de coteau et de plateau

Le zones de coteau et de plateau
Zone de coteau et de plateau

Ce sont les zones où se situent les parties urbanisées du Seignanx. Le coteau (ou sequé) se différencie du plateau par un rétrécissement des parties planes, une pente prononcée et un paysage plus vallonné.

Les espaces forestiers occupent la grande majorité des parties non urbanisées et sont composés essentiellement de peuplements à base de Chêne pédonculé (*Quercus robur*), de Pin maritime (*Pinus pinaster*), et de Frêne (*Fraxinus excelsior*). Ces boisements de Chêne pédonculé sont appelés Chênaie atlantique à Chêne pédonculé. Le chêne pédonculé peut être seul (*Chênaie*) ou en mélange avec le Pin maritime (*Chênaie-pinède*) ou le Frêne (*Chênaie-frênaie*).

-

La Chênaie

La chênaie se rencontre préférentiellement sur la zone de plateau et sur les versants du relief, sur des sols bien drainés plus ou moins acides.

Elle se présente généralement sous la forme de futaie, le Chêne pédonculé y est associé à d'autres essences arborescentes : le Châtaignier (*Castanea sativa*), le Merisier (*Prunus padus*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*) plus rarement,...

La strate arbustive est composée de Noisetier (*Corylus avellana*), d'Aubépine (*Crataegus monogyna*), de Bourdaine (*Frangula alnus*), de Houx (*Ilex aquifolium*), de Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), etc.

-

La Chênaie - Pinède

Le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) peut se rencontrer en mélange avec le Pin maritime (*Pinus pinaster*), essentiellement sur le plateau.

Cette chênaie-pinède a un sous-bois de nature comparable à celui de la chênaie avec d'avantage d'Ajonc d'Europe (*Ulex eupaeus*), de Fougère aigle (*Pteridium aquifolium*),...

-

La Chênaie - Frênaie

Lorsque les conditions d'humidité deviennent plus importantes (secteurs de plateau proches de cours d'eau, pente de ravin), le Chêne pédonculé est associé au Frêne (

Fraxinus excelsior), on parle alors de Chênaie-Frênaie. Dans ces boisements, on observe également l'Érable champêtre (*Acer campestre*), l'Orme champêtre (*Ulmus procera*), le Noisetier (*Corylus avellana*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), le Fusain d'Europe (*Evonymus vulgaris*),...

La strate herbacée est plus riche que celle de la chênaie acidiphile.

Intérêt écologique

La forêt est utilisée par l'avifaune avec notamment la présence de grands rapaces diurnes (nicheurs sur le Seignanx) : Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), Milan noir (*Milvus migrans*), et nocturnes : Chouette hulotte (*Strix aluco*), ainsi que de nombreuses espèces de passereaux, et de picidés (Pic vert, Pic épeiche). De plus, la présence d'arbres creux constituent des abris traditionnels pour les Chiroptères (Chauve-souris).

La chênaie est par ailleurs l'habitat principal du Chevreuil, et plus exceptionnellement du Sanglier. On y rencontre également une population non négligeable de petits carnivores tels que : le Blaireau, la Genette, la Martre, le Renard,...

Non



boisement mixte